



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **15 février 2010**

Délibération n° 2010-1305

commission principale : **urbanisme**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention au Centre de ressources et d'échanges pour le développement social urbain (CRDSU) pour son programme d'actions 2010 - Avenant n° 1 à la convention du 23 avril 2009

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Rapporteur : Monsieur David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 février 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 17 février 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B, Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Meunier, Millet, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Charrier (pouvoir à M. Touleron), Mmes Pédrini (pouvoir à M. Llung), Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Gelas), M. Appell (pouvoir à M. Sturla), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Pierron), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), Chevallier (pouvoir à Mme Baume), MM. Corazzol (pouvoir à Mme Vallaud-Belkacem), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Galliano (pouvoir à M. Fleury), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Huguet (pouvoir à M. Buffet), Justet (pouvoir à M. Roche), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mme Levy (pouvoir à M. Gentilini), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Morales (pouvoir à M. Joly), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Rousseau (pouvoir à M. Bouju), Vergiat (pouvoir à Mme Vullien).

Absents non excusés : Mme Bocquet.

Séance publique du 15 février 2010**Délibération n° 2010-1305**

commission principale : urbanisme

objet : **Attribution d'une subvention au Centre de ressources et d'échanges pour le développement social urbain (CRDSU) pour son programme d'actions 2010 - Avenant n° 1 à la convention du 23 avril 2009**

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 janvier 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 9 mars 2009, le conseil de Communauté a décidé de formaliser le soutien de la Communauté urbaine au Centre de ressources et d'échanges pour le développement social et urbain (CRDSU) par la signature d'une convention pluriannuelle.

Cette convention a été signée le 23 avril 2009. Elle couvre les exercices 2009 à 2011 et limite à 165 000 € la contribution financière globale de la Communauté urbaine sur cette durée.

Les articles 3 et 8 de cette convention prévoient que le programme annuel de l'association précisant les actions soutenues par la Communauté urbaine doit être annexé à ladite convention par voie d'avenant.

Le CRDSU a proposé, pour l'exercice 2010, son programme d'actions ainsi que son budget prévisionnel.

Dans le cadre du vote de son budget primitif, le conseil de Communauté a fixé à 55 000 € le montant maximum de la participation financière de la Communauté urbaine aux charges de fonctionnement de l'association pour l'année 2010.

Pour mémoire, la subvention de fonctionnement versée au CRDSU, au titre de l'année 2009, se montait à 55 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Prend acte du programme d'actions 2010 du Centre de ressources et d'échanges pour le développement social urbain qui sera annexé à la convention du 23 avril 2009.

2° - Approuve l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 55 000 € au profit du Centre de ressources et d'échanges pour le développement social et urbain dans le cadre de son programme d'activité 2010.

3° - Autorise monsieur le président à signer avec le Centre de ressources et d'échanges pour le développement social et urbain l'avenant n° 1 à la convention du 23 avril 2009.

4° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - compte 657 480 - fonction 824 - opération n° 855.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 17 février 2010.